

Compte rendu de la réunion Référents de quartier du 11 novembre 2024

Présents: Catherine Veyssy
Jpierre Brugères
Martine Lagarrigue
Monique Testut

Intervention de Catherine Veyssy

La construction du budget va être compliquée pour les communes, car les recettes se font rares, avec une diminution des subventions de l'Etat et du Département. Les seules marges de manœuvres dont peuvent disposer encore les collectivités locales sont l'augmentation du taux des impôts fonciers.

Pour le budget :

Avec l'instauration d'une nouvelle nomenclature budgétaire, la M 57, a ligne de dépenses imprévues n'existe plus mais le budget est plus flexible, il est possible de transférer les montants d'une ligne budgétaire sur une autre en fonction des besoins.

Dans les dépenses imprévues cette année il y a eu à l'école : le four, le réfrigérateur et le lave-linge

Le budget est cependant équilibré, car c'est une obligation pour les collectivités locales.

La salle culturelle est non disponible à la location pour les particuliers, car c'est complexe à gérer pour les services en terme de réservation et de remise en état. De plus, cette salle est quasiment occupée toutes les semaines par les associations cénacaises et pour les manifestations sur la commune.

Retour des Référents de quartiers

Secteur 2 : Monique Testut

- Clos du cheval blanc : haie n'est pas assez taillée ce qui gêne les passants sur le trottoir

- chemin de Vinagrey il n'y a pas de trottoir alors que des travaux viennent d'être faits, au moins un espace plat pour marcher. Il faut insister sur l'entretien des trottoirs par les propriétaires .

Réponses de Catherine Veyssy :

Le coût très élevé des travaux sur cette route, pour notre budget communal, 100 000 €, n'a pas permis de financer aussi la création intégrale d'un trottoir sur cet axe.

- Locataires de Mr Lamothe ont de plus en plus de voitures. La gendarmerie est intervenue

Secteur 5 : Martine Lagarrigue

- Transformateur à l'entrée du lotissement du pin franc prend l'eau

Réponses de Catherine Vessy. C'est au syndicat des propriétaires du lotissement d'interpeler INEDIS, car la parcelle appartient au lotissement

- Après le rond-point du pin franc, en direction de Créon, du côté droit, des poteaux des câbles électriques et de téléphones sont cassés ce qui fait que les fils sont par terre ce qui peut être très dangereux.

Réponses de Catherine Vessy : ENEDIS a été informé par la Mairie. Seul Enedis est habilité à intervenir sur ces installations.

- Une voiture brûlée avait été déposée chemin de mandin après le cimetière.

Réponses de Catherine Vessy : la mairie a procédé à l'enlèvement car la gendarmerie n'a pas le financement pour le faire. La mairie a trouvé une association qui procède à l'enlèvement gratuitement : cette association est équipée pour transporter les épaves et elle se fait payer en revendant l'épave au poids à un ferrailleur.

Le conteneur au dépôt de vêtements est plein et a été éventré.

Réponses de Catherine Veyssy : normalement il y a ramassage toutes les semaines. Des personnes récupèrent les vêtements pour les revendre aux vides greniers. La mairie l'a signalé au SEMOCTOM afin que le nécessaire soit fait rapidement.

Ce compte rendu paraîtra sur Cénac info après validation de la mairie.

Prochaine réunion 23 janvier 2025 à 9H30

Réponses de Catherine Vessy : normalement il y a ramassage toutes les semaines. Des personnes récupèrent les vêtements pour les revendre aux vides greniers

Ce compte rendu paraîtra sur Cénac info après validation de la mairie.

Prochaine réunion 23 janvier 2025 à 9H30